

Enfin, sur l'observation qui fut faite qu'il serait très utile de nommer des personnes qui visitassent les propriétés assurées, pour voir si les Règlements sont bien observés, l'Assemblée prie MM. les Vicaires-Généraux du Diocèse de St. Hyacinthe, (M. le Grand-Vicaire Crevier ayant dit, sur la demande qui lui en fut faite, qu'il ne pensait pas que ces Messieurs y eussent d'objection) de faire, tous les ans, vers le commencement de l'hiver, par eux-mêmes, ou par des délégués s'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, la visite de toutes les Eglises et Presbytères assurés dans leurs arrondissements respectifs.

Les Messieurs ci-dessous nommés, du Diocèse de Montréal, sont aussi priés de faire la même visite dans leurs Archiprêtres.

MM. Manseau, V. G. Archiprêtre de l'Industrie.

Gagnon, Archiprêtre, Archiprêtre de Berthier.

R. Paré,	do	do	St. Jacques de l'Achigan.
Guyon,	do	do	Ste. Elizabeth.
A. Théberge,	do	do	Terrebonne.
J. Vinet,	do	do	Sault au Récollet.
Bedard,	do	do	St. Rémy.
Gravel,	do	do	Laprairie.
Charland,	do	do	St. Clément et de Ste. Martine.
T. Brasard,	do	do	Côteau du Lac et de Vaudrenil.
M. Brunet,		do	St. Jérôme.
Plingnet,		do	Lac des Deux-Montagnes.
Pominville,		do	Ste. Geneviève.
Pepin,		do	Verchères.
Robert,		do	St. Jean.
G. Thibault,		do	Chambly.
Champoux,		do	St. Lin.
P. Brunet,		do	Ste. Thérèse.
Labelle,		do	L'Assomption.

Le rapport de ces visites sera envoyé au Secrétaire de la Société qui les communiquera au Bureau.

Evêché de Montréal, vingt-trois Octobre, mil huit cent cinquante-sept.

(Signé),

✠ IG. Evêque de Montréal,
J. B. LABELLE, Ptre., Secrétaire.

Vraie Copie,

J. B. Labelle

Secrétaire.